

AOUT 2021 | LA GAZETTE DE MONTIPOURET



Ils viennent chez nous

PIZZA LE 36 TRUC le mercredi à partir de 18h
tél 07.80.44.40.20 sur la place de l'église.

BUENO COMIDA Food Truck le vendredi à partir de 18h et le
1er dimanche de chaque mois sur le marché. tél 07.80.49.90.86
- place de l'église.

L COUPE COLOR Coiffeuse le mercredi de 9h à 18h avec ou
sans rdv et les vendredis et samedis matins sur rdv - tél
06.36.09.88.17 - salle des associations place de l'église.

Boucher Charcutier PASQUET le jeudi fin de matinée devant
la mairie - tél 02.54.30.5.43

Boulangier Pâtissier AU PETIT PAIN TRIOMPHANT - livraison
à domicile - tél 02.54.48.30.34

Epicierie de MIMI - livraison à domicile - tél 02.54.31.36.23

**Permanence numérique - Club intercommunal
d'informatique de Tranzault** - service gratuit et accessible à
tous le 3eme jeudi du mois à la mairie - tél 06.01.74.74.91

LE MOT DE LA MAIRE

- Chères Porretimonstériennes
Chers Porretimonastériens

Vous voici en possession de votre deuxième gazette. Je vous remercie de m'avoir fait part de vos remarques et encouragements. Je m'emploierai à en tenir compte et apporterai les améliorations nécessaires. Je continuerai à vous informer des actions en cours et en projet entrepris par la Municipalité.

Marie-Christine MERCIER
La Maire

Mairie de Montipouret

14 rue de la République
36230 MONTIPOURET
Tél : 02.54.31.03.27
mairie.montipouret@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h45
samedi de 9h à 12h sur rdv



Le Moulin d'Angibault

Le site a rouvert ses portes aux visiteurs le 19 mai 2021, dès que les mesures sanitaires l'on permis.

Cependant la période de fermeture a été mise à profit :

- remise en fonctionnement de la roue grâce à l'aide de Mr RAVEAU.
- réorganisation de la surface d'accueil. Retour dans le bâtiment en face du moulin permettant ainsi la réouverture de la salle attenante au musée à la location. Quelques petits travaux ont été réalisés pour rendre le plus fonctionnel possible cet espace.
- réfection complète de la passerelle menant à l'île du moulin.
- sécurisation au niveau des pelles d'amont. Installation d'une passerelle en bois avec rampe.
- réouverture d'un fossé de trop plein au niveau des pelles d'amont afin de limiter les inondations.

Que peut-on faire au moulin ?

- Visite de la meunerie et du musée d'avril à fin octobre (groupe sur réservation),
- Balade dans le parc, espace naturel sensible, toute l'année,
- Pique-nique toute l'année,
- Possibilité de location d'un chapiteau (150 personnes) et d'une salle berrichonne (45 personnes) pour célébrer vos fêtes de famille.
- Pêche avec une carte rivière,



Les animations passées et prévues cette saison (sous réserve des mesures sanitaires)

- Participation aux journées des moulins les 26 et 27 juin,
- mini salon itinérant "Lire au village" le 4 juillet,
- boutique éphémère, d'artisanat et de produits locaux, animations pour enfants, restauration rapide... du 10 juillet au 15 août,
- salon du livre "Tourne les pages au moulin" le 11 septembre,
- Concours endurance équestre le 19 septembre,
- Ateliers d'écriture les 25 septembre et 9 octobre,
- Journées du Patrimoine 18 et 19 septembre.



La Voirie

A venir

L'adressage et la numérotation des habitations a pour but de faciliter l'accès des services de secours, de la poste, des livreurs et la mise en place de la fibre optique. La distribution des plaques est effectuée. La signalisation se fera à partir d'octobre.

Balisage des circuits de randonnée : l'ensemble est en cours de réalisation en partenariat avec l'Office de Tourisme de La Châtre.

Sécurisation des voies : prochainement signalisation au niveau du carrefour de Courtillet et de la route de Corlay dans une section empruntée par des engins professionnels.

Réfection des voies : les voies communales des Dollins, de Veignier, et de la Corne ont été réalisées avec du retard en raison de la Covid 19 et de problèmes techniques ; l'entreprise EUROVIA a repris les malfaçons. Le service technique a réalisé le dérasement des accotements, le curage des fossés et le remplacement de certains busages.

Pour 2022 la municipalité est dans l'attente du retour de la société AXIONE (fibre optique) pour connaître les tracés afin de ne pas réaliser des travaux inutiles.

Fibre optique : travaux préparatoires en cours.

Réalisé

Pour le confort des élèves de second degré, les abris bus, fabriqués par la menuiserie "Bois d'Ia Caboche" à Montipouret, ont été mis en place sur le parcours du bus scolaire.



Les Bâtiments

Réalisé

Les travaux de chauffage ont été réalisés dans les logements locatifs de la commune.

Suite aux contrôles de conformité des Etablissements recevant du Public par la Sous-Préfecture, la municipalité a procédé au remplacement des portes de la salle des fêtes ainsi qu'à la mise en conformité de certains équipements de sécurité.

A venir

La réfection de l'isolation de l'école avec la mise en place de pompes à chaleur réversibles sera terminée pour la rentrée prochaine.

Le dossier de réhabilitation de l'ancienne menuiserie du bourg est à l'étude pour 2022.

La municipalité a pris une délibération concernant l'état des lieux et la numérisation du cimetière, étape indispensable à la reprise de concessions.

Démarches Administratives

Selon vos besoins, les services en ligne du service-public.fr vous permettent de trouver les informations nécessaires pour entreprendre vos démarches concernant : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation, acte d'état civil...

Pour la carte nationale d'identité, la mairie de Montipouret n'est pas équipée du dispositif nécessaire.

Vous devrez vous rapprocher des Mairies munies de bornes biométriques : La Châtre, Aigurande...



Les repas à domicile

Le portage de repas le plus proche de chez vous :

7 route des Tuilleries à Saint-Plantaire. Les repas sont préparés sur place à la cuisine ; la livraison est assurée du lundi au vendredi entre 8h et 12h toute l'année, sauf jours fériés.

Les plateaux repas sont composés : d'un potage ou une entrée au choix de la personne, d'un plat principal, d'un dessert, d'un pain individuel à la demande du bénéficiaire.

Conditions d'admission : être en perte d'autonomie, isolé socialement et/ou géographiquement.

L'évaluation des besoins est réalisée par l'assistante sociale du Conseil Départemental et la tarification est en fonction de la situation de la personne.

Habiter Mieux

Le dispositif "Habiter Mieux" permet de vous accompagner et de vous conseiller dans vos démarches de rénovation de l'habitat.

Service qui se charge de l'étude financière et des subventions possibles pour votre projet :

ANAH - 15, rue d'Olmor - 36400 LA CHATRE - Katia PERES - tél 02.54.62.00.72

Mouvement de Personnel à la Mairie

Julien HERAULT a intégré l'équipe du service technique le 1er février 2021.

Benjamin ITHIER, quant à lui nous a rejoint le 1er mars 2021.

Ils ont rejoint Anthony GUILLOT déjà en poste. L'effectif du service est de 2 agents titulaires et d'un agent contractuel.

Ils assurent l'entretien de 45 km de voies, fossés et accotements, l'entretien du cimetière, le fleurissement de la commune, l'entretien des bâtiments communaux, le suivi de la station d'épuration et du réseau, l'entretien du Moulin d'Angibault et du parc etc...

Infos Urbanisme

Le **PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)** est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle d'un ensemble de communes. Il définit le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des vingt prochaines années et le formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol. Le PLUI doit exprimer un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement intégrant les spécificités des communes. Demain 2022/2023, il n'y aura plus qu'un PLUI commun qui organisera le développement du territoire de manière cohérente à l'échelle intercommunale. Il définira les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires délivreront les autorisations d'urbanisme.

En conséquence, certains terrains excéntrés en zone constructible aujourd'hui pourraient être reclassés en zone agricole demain. Egalement, les propriétaires de fermes exploitées, inexploitées ou abandonnées doivent se faire connaître en mairie.

Info immobilier

De La Cour Au Jardin
Sophie BRILAUD 06.80.65.14.34
sbrillaud@delacouraujardin.com

Exposants du marché mensuel

Antoine CHAMPAGNAT – les jardins de Corlay à Montipouret – maraîchage, œufs ...
Evelyne PLIQUE – Sarzay – conserves et confitures
Johanna LUGNOT – Mosnay – bœuf et veau
Pascal BERNARDON – Mers-s-I. – pains et pâtisseries
Thierry PORNET - Mers-s-I. – miels, gâteaux, pain d'épice...
Adrien BRUNEAU – GAEC des BRUNEAU – Saint-Août – volailles, conserves, terrines, foie gras...
PERLES Albert – Thevet-St-Julien – escargots
Christine BOCQUIN – Arthon – fromages de chèvre
Nathalie HARDIVILLIERS – Lignerolles – viande de porcs élevés en plein air, charcuterie maison
Philippe MINET – plan d'eau de Neuvy-St-S. – traiteur – plats à emporter
Sylvie NIGRETTE – Domaine NIGRETTE à Châteaumeillant – vins
Hélène FERASSE – Lury-sur-Arnon – production de champignons, pleurotes...
Claire COURREAU – Fougerolles – gâteaux à base de plantes aromatiques, jus de pomme...
Nicole VIRTUE et Pierre ROUVE – La Châtre – produits québécois : bières, sirop d'érable, gâteaux...

Valérie BREJAUD – Velles – fromages de chèvre et brebis
F. VAN DIEMEN – ferme de Tendu - fromages hollandais
Mandy DESBOUIGES – food'truck BUENO COMIDA – jeu-les-bois – kebabs, paninis, frites, hot dog, boissons...
Angie MONTIGNON – Montipouret – produits ménagers et de soins
STANHOME
Manon SOULAS – Saint-Août – Secrets de miel - produits de soins et bien-être à base de miel ...
Cécile SAULE – Montipouret – maroquinerie et divers objet...
Séverine BOURBON – Saint-Denis-de-Jouhet – objet de déco thème bois et fleurs
Evelyne CLAIREMBAULT – Tranzaut – peinture sur bois et toile et divers objets de déco
A l'automne Maison RICOU – Oléron – huîtres et coquillages
Philippe LELARD – BIRETTE ET CABOCHE – Montipouret – thés, épices, appétitifs, bière locale, chocolat fabrication maison, et divers objets

Petit rappel : les personnes isolées ou autres désireuses de venir au marché peuvent contacter le 06.21.69.83.02 pour s'y faire conduire

Bien vivre ensemble

Les déchets ménagers sont collectés en porte à porte tous les mardis matins. Les autres sont triés et déposés par chacun de nous aux points propres sur les sites de Corlay, les Grenouillères et Courtillet. Si les containers sont pleins, merci de les garder quelques jours. Nous déplorons des dépôts sauvages encore trop nombreux.

Pour accéder au pôle de recyclage (déchetterie) situé au lieu-dit "Fay" sur la commune de Neuvy-Saint-Sépulchre, se munir de la carte d'accès à retirer en Mairie. Renseignements www.valdebouzanne.fr/dechetterie.html ou 02.54.30.95.70.

Petit rappel pour la tonte des gazons : autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h. Le brûlage de végétaux et autre est interdit.

Stop ! Jamais de robot tondeuse la nuit ! Parce que leur museau est situé au ras du sol, les hérissons sont trop souvent victimes des lames de ces machines. Bannissez leur utilisation du coucher au lever du soleil, moment où nos amis nocturnes sortent pour chasser les limaces. Si vous en trouvez un blessé, contactez vite un sanctuaire pour hérissons.

Identifier mon animal : Parce que c'est le protéger et l'assurance de le retrouver plus rapidement. Plus qu'une obligation légale, l'identification est un acte de protection animale. Pour en savoir plus rendez vous chez votre vétérinaire ou sur identifier-mon-animal.fr

C'est voté "French Cancans" : Le chant du coq, des cigales, les effluves de fumier... ne sont pas des nuisances. Afin de favoriser le vivre-ensemble dans les territoires ruraux et mettre fin aux trop nombreux litiges portant sur des troubles de voisinage, les sons et odeurs des campagnes ont été reconnus patrimoine sensoriel. Désormais protégés par la loi, ils intègrent le Code de l'Environnement.

Le Sport : - Le court de tennis de la Commune est en accès libre à tous. Découverte du basketball de 14h à 16h a eu lieu le 19/06/2021 à Montipouret et prochains rdv le 31/07/2021 à Mers-sur-Indre, le 27/08/2021 à Neuvy-Saint-Sépulchre.

- **Rando :** le 20/08/2021 à Montipouret, randonnée à thème accompagnée, avec animation, tout au long du parcours. Inscription obligatoire avant le 17/08/2021 à l'office de tourisme du Pays de George Sand au 02.54.48.22.64

Rallye énigmes "Les mystères du Boischaud Sud" le 29/08/2021 - Rassemblement place de l'église à 8h30 - Renseignement au 06.82.19.11.19

- **Stretching** à partir de septembre le mardi de 9h30 à 10h30 - Salle des fêtes de Montipouret - Renseignement au 02.54.31.12.84

Culture et Loisirs :

Atelier couture 2ème et 4ème mardi de chaque mois - Montipouret - Renseignement : 06.65.77.08.54

Le 16/07/2021 - "**Le Marché de la Caboché**" a eu lieu et bon nombre de personnes ont répondu présent pour faire vivre cette édition 2021. Une trentaine d'exposants composaient le marché. Les fournisseurs et artisans locaux ont fait preuve d'une réactivité exceptionnelle pour que cette aventure soit rendue possible".

A eu lieu le 23/07/21 à l'église de Montipouret "**Les Pierres qui chantent**" en partenariat avec l'Office Tourisme du Pays de La Châtre avec les groupes Tempus Fugit et Quator Basalte qui ont rassemblés une centaines de personnes.



SIVOM Les 5 Vallées

Effectifs prévus pour la rentrée 2021/2022

Mers sur Indre

TPS : 19 élèves / MS : 13 élèves / GS - CP : 20 élèves

Tranzaut

CE1 : 15 élèves / CE2 : 22 élèves

Montipouret

CM1 : 14 élèves / CM2 : 22 élèves



La minute cuisine !

Le Gâteau à la courgette

Faire cuire 1.3 kg de courgette qui rend 500 g de purée de courgette,
150 g de sucre,
150 g de farine,
3 oeufs,
75 g de beurre fondu,
Dans un saladier, mélanger le sucre, les oeufs, le beurre, la farine.
Ajouter la purée de courgette.
Cuire au four thermostat 7 une demi heure.



A bientôt ...

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

